



MAIRIE DE SAINT SELVE

Commission consultative

**CONTRIBUTION AU
DEBAT PUBLIC
L.G.V.
BORDEAUX-ESPAGNE**

Le Maire
Pierre-Jean THERON



Après délibération, le Conseil Municipal détermine sa position, à savoir :

- qu'il est favorable au rail par principe pour des raisons énergétiques (consommation), écologiques (pollution) et sécuritaire.
- qu'il est favorable au développement ferroviaire mais il pense qu'il faut un vrai projet ferroviaire garantissant le développement du fret et des transports de proximité
- Que la grande vitesse n'est plus le paramètre de décision fondamental
- Que le projet ne doit pas créer de nouveaux couloirs
- Au vu des éléments du dossier, il s'oppose au scénario 2 (ligne nouvelle par l'ouest des Landes) et au scénario 3 (ligne nouvelle par l'est des Landes). En effet, ces scénarios dénatureraient de façon définitive et sensible le paysage de notre « Pays des Graves et des Landes de Cernès » et nuiraient gravement à l'environnement des populations.
- **Enfin, que la priorité doit être donnée à l'amélioration immédiate et progressive de la ligne existante en fonction de l'évolution des trafics (scénario 1 de RFF - mise à quatre voies de la ligne existante en Bordeaux et Irun)**

Hôtel de ville

1 place Saint Antoine
33650 Saint Selve

Tél. 05 57 97 96 00

Fax 05 57 97 96 09

www.mairie-saintselve.fr

adm@mairie-saintselve.fr